

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES MINES

005567

N° \_\_\_\_\_ /L/MINMIDT/SG/DN

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY AND  
TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF MINES

08 SEPT 2023

YAOUNDÉ, LE \_\_\_\_\_

LE MINISTRE,  
THE MINISTER  
À/TO

Monsieur le Ministre des Finances,  
Président du Comité ITIE  
-Yaoundé-

**Objet :** Lettre d'affirmation.

Dans le cadre de la production du rapport ITIE 2021,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que toutes les procédures d'octroi et de renouvellement des titres miniers au cours de l'année 2021, se sont faites conformément aux dispositions de la loi n°2016/017 du 14 décembre 2016 portant Code Minier.

Durant cette année, notamment le 10 novembre 2021, conformément aux dispositions des articles 97 et 105 de la loi susmentionnée, il a été procédé à la cession du permis de recherche n°598 dénommé LOMIE MINTOM de la société BOREL MINING SARL, à la société ENTREPRISE GENERALE INDUSTRIELLE, BP : 12713 Douala.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'en application des prescriptions contenues dans la lettre n°B652/SG/PR du 08 mai 2018 demandant de requérir l'autorisation de la Présidence de la République pour l'attribution et/ou le renouvellement de tous les types de permis dans le secteur minier, l'accord préalable de la Présidence de la République a été requis avant la signature de tous les permis.

Le Secrétaire d'Etat,  
Ministre des Mines, de l'Industrie  
et du Développement Technologique  
par Intérim



Pr. FUH CALISTUS Gentry